

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU**

Séance # 09-2015

À une session spéciale du conseil municipal de Plaisance tenue le mardi 22 septembre 2015 à 16H30, au sous-sol de la Mairie, sous la présidence de Madame Paulette Lalande, Maire.

Sont présents :

M. Thierry Dansereau, conseiller	siège #1
M. Daniel Séguin, conseiller	siège #2
M. Nil Béland, conseiller	siège #3
M. Christian Pilon, conseiller	siège #5
M. Luc Galarneau, conseiller	siège #4
M. Raymond Ménard, conseiller	siège #6

M. Paul St-Louis, Directeur général/Secrétaire-trésorier est aussi présent.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, constate qu'il y a quorum et déclare la session ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le Directeur général/Secrétaire-trésorier M. Paul St-Louis constate que l'avis de convocation a été remis à tous les membres du conseil municipal, tel que requis par les dispositions du Code Municipal (art.#153,C.M.).

09-182-15 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Nil Béland

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

**09-183-15 ANNULLATION DES SOUMISSIONS POUR LE PAVAGE
DU CHEMIN DE LA GRANDE PRESQU'ÎLE ET
MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR UN RETOUR
EN APPELS D'OFFRES**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publique pour effectuer la réfection d'une section du chemin de la Grande Presqu'île;

CONSIDÉRANT les soumissions suivantes reçues :

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

COMPAGNIE	PRIX Avant taxes	PRIX TOTAL <u>Taxes</u> <u>incluses</u>	CONFORMITÉ
Uniroc	145 718,70\$	167 540,08\$	Non
Eurovia Québec Construction	156 623,90\$	180 078,33\$	Non
Construction Edelweiss	170 862,61\$	196 449,29\$	Oui

CONSIDÉRANT qu'un seul soumissionnaire est conforme;

CONSIDÉRANT que la seule soumission conforme est beaucoup trop onéreuse;

Il est proposé par M. Christian Pilon

QUE ce conseil retienne aucune des soumissions reçues;

DE PLUS

QUE ce conseil mandate le Directeur général/Secrétaire-trésorier à préparer les documents nécessaires pour reprendre le processus d'appel d'offres.

NOTE : Mme Paulette Lalande, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

PÉRIODE DE L'ASSISTANCE

16h40

Aucune personne n'est présente.

09-184-15 LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE 16H40

Il est proposé par M. Thierry Dansereau

QUE la séance spéciale soit et est levée.

_____(signé)_____
Paulette Lalande
Maire

_____(signé)_____
Paul St-Louis
Directeur général/
Secrétaire-trésorier